

**Délibération : N°2021-03-08 : 02**

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 8 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation du report de l'approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 7 décembre 2020

Le président du conseil d'administration propose aux membres du conseil d'administration d'approuver le report du vote du compte rendu du conseil d'administration du 7 décembre 2020 lors du prochain conseil le 16 mars 2021

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 23

Membres présents ou représentés : 16

Pour : 16 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

***Le report de l'approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 7 décembre 2020 à l'unanimité.***

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 8 mars 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Philippe LYX

